

SARL SOASTÉ Expertise-comptable et audit
Société à responsabilité Limitée
Au capital de 80 388 EUROS
Siège social : Parc Edonia
Bâtiment A – Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

RCS RENNES B 824 947 550

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU JEUDI 11 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le jeudi 11 janvier,

A seize heures.

Les associés de la société "SARL SOASTÉ Expertise-comptable et audit", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 80 388 €, dont le siège est situé Parc Edonia – rue de la Terre Victoria, 35760 SAINT-GREGOIRE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du gérant, au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane TERNISIEN, gérant.

Le Président constate qu'est présent :

- **La société TERNS HOLDING**
représentée par monsieur Stéphane TERNISIEN
propriétaire de 231 parts,
numérotées de 1 à 231

TOTAL DES PARTS PRESENTES : 231 PARTS.

Les règles de majorité étant respectées, le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle est en mesure de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les statuts de la société, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe concernant l'exercice clos le 30 septembre 2023, le rapport de gestion de la gérance et le texte des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée.



Il précise que tous les associés ont eu parfaite connaissance de ces documents dans les délais prévus par la Loi, ce qu'ils reconnaissent et il rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la gérance de sa gestion.
- Rémunération de la gérance.
- Affectation du résultat.
- Questions diverses.

Le gérant donne lecture de son rapport sur les opérations intervenues durant l'exercice.

Le gérant procède à une présentation détaillée des comptes annuels. Il analyse, dans un premier temps, le chiffre d'affaires de l'exercice ainsi que l'évolution de la marge brute et le niveau atteint par le taux de marge. Puis, dans un second temps, il procède à une analyse des charges de la période en s'attardant notamment sur les autres achats et charges externes ainsi que sur les frais de personnel.

Puis, les résolutions suivantes sont mises au vote.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2023 et après avoir examiné les comptes de cet exercice, l'assemblée générale déclare les approuver, tels qu'ils ont été présentés et se traduisant par un bénéfice net comptable de 113 976 €.

Monsieur TERNISIEN vote pour

Cette résolution est adoptée.



DEUXIEME DECISION : QUITUS A LA GERANCE

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société, pour l'accomplissement de sa mission.

Monsieur TERNISIEN vote pour

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME DECISION : APPROBATION DES CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, le Président relate les conventions qui ont été conclues entre la société et son gérant pendant l'exercice écoulé :

- Rémunération de la gérance

Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société a perçu, au titre de cet exercice, une rémunération brute d'un montant de 101 505 €.

- COTISATIONS SOCIALES DE LA GERANCE

La société a pris en charges les cotisations sociales de Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société. Ces cotisations se sont élevées sur l'exercice à la somme de 63 410 €. Elles concernent des cotisations sociales obligatoires à hauteur de 53 823 € et des cotisations sociales facultatives à hauteur de 9 587 €.

Les cotisations sociales obligatoires sont les suivantes :

- RETRAITE :	31 409 €
- URSSAF :	22 414 €

- ABONDEMENT PEI/PERCOI DE LA GERANCE

La société a versé un abondement sur PEI de Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société de 300 % du montant placé par celui-ci soit 3 240 € ainsi qu'un abondement PERCOI de 6 480 €.

- Frais de voyages et déplacements

La société prend en charges les frais exposés par le gérant, dans le cadre de l'activité, notamment les frais de missions et réceptions.

- Rémunération du compte courant du gérant



Le compte courant du gérant n'a pas été rémunéré au cours de cet exercice. Il s'élevait, à la clôture des comptes annuels, à un montant créditeur de 1 984 €.

Monsieur TERNISIEN vote pour
Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME DECISION : REMUNERATION DE LA GERANCE

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération de la gérance à la somme mensuelle de six mille euros (6 000 €) sur douze mois. Des primes viendront s'ajouter à la rémunération de base.

La société prendra à sa charge les cotisations sociales, tant obligatoires que facultatives, inhérentes à son statut de travailleur non salarié.

Monsieur TERNISIEN vote pour
Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 113 976 €, de la manière suivante :

- réserve légale :	0 €
- réserves facultatives :	3 976 €
- distribution de dividendes :	110 000 €

Le poste « réserves facultatives » passant alors d'un solde créditeur de 193 771 € à un nouveau solde créditeur de 197 747 €.

Monsieur TERNISIEN vote pour
Cette résolution est adoptée.

Etant fait observer que les dividendes distribués par notre société, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

- bilan clos au 30/09/20 = 9 000 €
(application de la FLAT TAX de 30 %)
- bilan clos au 30/09/21 = NEANT
- bilan clos au 30/09/22 = 8 000 €

ST

(application de la FLAT TAX de
30 %)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures trente.

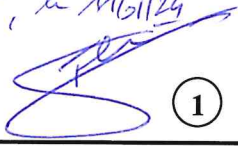
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal
qui a été signé par tous les associés.



M. TERNISIEN Stéphen



Copie certifiée conforme à l'original
le gérant, le 16/1/24



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOASTE EXPERTISE-COMPTABLE ET AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise RUE DE LA TERRE VICTORIA 35760 ST GREGOIRE Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 2 4 9 4 7 5 5 0 0 0 0 3 7 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	N-1
				3 0 0 9 2 0 2 3	3 0 0 9 2 0 2 2
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	278 000		278 000	278 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	525	525		
	Autres immobilisations corporelles	80 378	51 031	29 347	37 650
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*	180		180	180	
TOTAL (II)		359 083	51 556	307 527	315 830
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Autres créances (3)	172 426	3 343	169 083	105 299
Autres créances (3)	9 089		9 089	25 816	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	100 000	16 500	83 500	100 000	
Disponibilités	87 032		87 032	55 433	
Charges constatées d'avance (3)*	1 979		1 979	2 401	
TOTAL (III)		370 526	19 843	350 683	288 949
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		729 608	71 398	658 210	604 780
Revois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 180	(3) Part à plus d'un an : CR	

gid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER FAK LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL SOASTE EXPERTISE-COMPTABLE ET AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80...388.....)	DA	80 388	80 388
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 039	8 039
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	185 771	151 364
	Report à nouveau	DH		
	E E E I E éné e u perte	DI	113 976	42 407
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	388 173	282 198
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 034	67 965
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 984	2 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 358	74 057
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 793	31 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	53 571	102 482	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	72 296	44 046
TOTAL (IV)	EC	270 036	322 582	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	658 210	604 780	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	270 036	303 547	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture et pouvant avoir un impact sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	278 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	525		
Installations générales agencements aménagements divers	10 293		
Matériel de transport	44 772		3 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 912		858
Emballages récupérables et divers	8 151		
TOTAL	76 654		4 249
Prêts, autres immobilisations financières	180		
TOTAL	180		
TOTAL GENERAL	354 834		4 249

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			278 000	278 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			525	525
Installations générales agencements aménagements divers			10 293	10 293
Matériel de transport			48 163	48 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 770	13 770
Emballages récupérables et divers			8 151	8 151
TOTAL			80 903	80 903
Prêts, autres immobilisations financières			180	180
TOTAL			180	180
TOTAL GENERAL			359 083	359 083

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	525			525
Installations générales agencements aménagements divers	8 413	1 497		9 910
Matériel de transport	20 347	9 456		29 803
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 719	1 600		11 318
TOTAL	39 003	12 552		51 556
TOTAL GENERAL	39 003	12 552		51 556

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 497				
Matériel de transport	9 456				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 600				
TOTAL	12 552				
TOTAL GENERAL	12 552				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 550	3 343	11 550		3 343
Autres provisions pour dépréciation		16 500			16 500
TOTAL	11 550	19 843	11 550		19 843
TOTAL GENERAL	11 550	19 843	11 550		19 843
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		3 343 16 500	11 550		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	180	180	
Clients douteux ou litigieux	4 881	4 881	
Autres créances clients	167 545	167 545	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 873	2 873	
Débiteurs divers	6 215	6 215	
Charges constatées d'avance	1 979	1 979	
TOTAL	183 674	183 674	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	19 034	19 034		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 358	29 358		
Personnel et comptes rattachés	24 662	24 662		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 785	23 785		
Impôts sur les bénéfices	20 526	20 526		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 184	23 184		
Autres impôts taxes et assimilés	1 636	1 636		
Groupe et associés	1 984	1 984		
Autres dettes	53 571	53 571		
Produits constatés d'avance	72 296	72 296		
TOTAL	270 036	270 036		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 929			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 984			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	348.0000	231			231

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 520
Dettes fiscales et sociales	38 704
Total	52 224

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 979
Total	1 979
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	72 296
Total	72 296